



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod

est convoqué pour

le mardi 10 mars 2015 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 3 février 2015
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Crédit d'investissement pour l'aménagement d'un point de récupération de déchets ménagers au chemin de la Pralay (délibération)
5. Crédit d'investissement pour l'agrandissement d'un parking pour caravanes aux chemin des Chânats (délibération)
6. Propositions de la Mairie
7. Propositions individuelles et questions
8. Huis clos (naturalisations)

Genthod, le 24 février 2015

Wolfgang Honegger
Président du Conseil municipal